



Attention Alerte Phishing

BBVA ne commercialise plus en France, ni à partir de la France, des prêts aux particuliers et aux petites entreprises et ne recourt pas au démarchage

Vous pouvez être sollicités par de faux conseillers bancaires pour vous proposer des prêts à la consommation ou immobiliers du BBVA.

Ces sollicitations interviennent souvent après que vous avez fait sur Internet une recherche de financement, en ayant laissé sur des sites vos coordonnées et un descriptif du projet que vous voulez financer. Lorsqu'elles donnent lieu à l'envoi d'un e-mail, elles proviennent d'adresse e-mail comportant abusivement le nom de BBVA pour faire croire que l'e-mail provient de BBVA alors que ce n'est pas le cas.

BBVA ayant cessé toute activité de banque de particuliers en France, toutes les sollicitations ou les propositions de ce genre sont des tentatives d'escroquerie pour obtenir le paiement de frais de dossiers imaginaires et des documents facilitant l'usurpation de votre identité.

Ne répondez jamais à ces sollicitations et signalez-les nous à l'adresse serviceclients@bbva.com

Le hameçonnage (ou phishing en anglais) est une escroquerie consistant à usurper l'identité d'un tiers digne de confiance afin d'obtenir des données confidentielles, et notamment bancaires, afin d'en faire un usage frauduleux.

En l'occurrence des escrocs font actuellement abusivement usage de la marque BBVA pour se présenter par e-mail ou par téléphone comme des conseillers bancaires travaillant pour BBVA et adresser de fausses offres de financement sur lesquelles



Créer des Opportunités

figurent la marque et le logo de BBVA et des mentions copiées sur nos sites pour faire croire que ces documents proviennent de BBVA, ce qui n'est pas le cas.

Ces faux conseillers vous demandent de leur envoyer des justificatifs d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour...), de domicile (facture d'électricité, de téléphone) et des informations financières et bancaires (relevés de comptes, bulletins de salaire, RIB,...). Ils vous demandent ensuite de leur payer des frais de dossiers imaginaires.

Ils utilisent souvent pour cela des adresses e-mail contenant les lettres « bbva » dans leur intitulé pour faire croire que BBVA est l'expéditeur de ces e-mails.

Soyez vigilant, il s'agit d'une escroquerie : BBVA ne commercialise plus en France, ni à partir de la France, des prêts aux particuliers et aux petites entreprises et ne recourt pas au démarchage.

Si vous avez reçu un appel téléphonique ou un e-mail en ce sens, **surtout ne donnez pas suite, ne répondez pas, ne cliquez pas sur les liens et ne téléchargez ou n'envoyez aucune pièce jointe.** Mais informez-nous de cette tentative d'escroquerie par e-mail à l'adresse : serviceclients@bbva.com.

Si vous avez transmis des données confidentielles, des informations sur vos moyens de paiement, sur votre compte bancaire ou si vous avez constaté des opérations frauduleuses sur votre compte, **alertez votre conseiller bancaire, faites opposition au plus vite, et déposez plainte au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche.**

Pour plus d'informations sur le phishing, vous pouvez consulter <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

